

ORDRE DU JOUR
15 janvier 2024

- 1.- Ouverture de la session.
Heure : 20 heures
- 2.- Adoption de l'ordre du jour.
 - 2.1- Points à ajouter s'il y a lieu.
 - 3.1- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 décembre 2023.
 - 3.2- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023.
Budget
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023
Pelouse
- 4.- Finances : Liste des comptes CO.12.2023
Total de la liste : \$ 80 693.62
 - 4.1 Adoption des comptes du mois CO.12.2023
- 5.1- Rapport des permis de construction :
Mois de novembre 2023 Valeurs : 21 500.00\$
1 agrandissement, 1 construction, 1 installation septique 1 démolition
- 6.- Administration générale
 - 6.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-01
« Règlement pour fixer le taux des taxes, les tarifications et compensations pour services municipaux, le taux d'intérêts sur les arrérages et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2024.
 - 6.2 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES POUR L'ANNÉE 2024
 - 6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-02
RÈGLEMENT AUTORISANT LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ET LE RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS À EFFECTUER DES DÉPENSES
 - 6.4 ACCEPTATION DU CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ GÉNÉRALE
 - 6.5 RÈGLEMENT # 2024-03 ÉTABLISSANT LA RÉNUMÉRATION DES ÉLUS
 - 6.6 AUGMENTATION DES SALAIRES

- 6.7 Renouvellement adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 6.8 Table de l'éducation Centre-du-Québec - Journée de la persévérance scolaire (JPS) qui se tiendront du 12 Au 16 février 2024. **(page 16)**
- 6.9 Rapport SPA Mauricie 2023 – Encadrement concernant les chiens (rapport financier)
- 7.- Urbanisme
- 7.1 Dépôt et adoption du second projet de règlement # 2023-08 modifiant le règlement de zonage #2012-03 **(page 17 à 35)**
- 7.2 Dépôt et adoption du second projet de règlement # 2023-09 modifiant le plan d'urbanisme # 2012-02 afin d'y intégrer des dispositions concernant les îlots de chaleur et de modifier le plan des grandes affectations
- 7.3 Dépôt et adoption du second projet de règlement # 2023-10 modifiant le règlement sur les usages conditionnel # 2012-10 **(page 40)**
- 7.4 Dépôt et adoption du règlement 2023-11 relatif à la démolition d'immeuble
- 7.5 Le Comité de démolition est formé de trois membres du Conseil, dont un (1) qui doit également être membre du Comité consultatif d'urbanisme.
- 8. Égouts et assainissement.
- 9.- Voirie
- 10.- Édifices et équipements
- 10.1 Demande de soumission entretien des pelouses
- 10.2 FQM architecte – Échéancier de mandat
- 11- MRC et Autres : M. Jean-Louis Belisle
- 11.1 Résumé de la séance
- 12.- Régie des déchets.
- 13.- Incendie
- 14.- Loisirs
- 15.- Bibliothèque
- 16.- Cours d'eau
- 17.- Période de questions.
- 18.- Correspondance
- 19- Certificats de crédits
- 20- Levée de la session